Cette communication publicitaire est exclusivement destinée aux clients professionnels en France et en Suisse, merci de ne pas redistribuer. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

A partir de 31 octobre 2026

Invesco S&P 500 Scored & Screened UCITS ETF EUR Hdg Acc

5ESE

Objectif du fonds

Invesco S&P 500 Scored & Screened UCITS ETF EUR Hdg Acc a pour objectif de fournir, à la hausse comme à la baisse, la performance de Rendement net total de S&P 500 Scored & Screened EUR Daily Hedged Index, moins les frais.

Un investissement dans ce fonds est une acquisition de parts dans un fonds indiciel géré passivement, plutôt que dans les actifs sous-jacents détenus par le fonds.

Informations sur les ETF

Date de lancement du fonds	09 mars 2020
Date de lancement de la classe d'actions	05 novembre 2021
Frais courants [1]	0,09% p.a.
Frais de swap [1]	0,40% p.a.
Devise de base du fonds	USD
Devise de la classe d'actions	EUR
Devise couverte	Oui
Indice	S&P 500 Scored & Screened EUR Daily Hedged Index
Devise de l'Indice	EUR
Ticker Bloomberg de l'indice	SPXSENDH
Méthode de réplication	Synthétique
Conformité avec les OPCVM	Oui
Umbrella fonds	Invesco Markets plc
Gestionnaire d'investissements	Assenagon Asset Management S.A.
Dépositaire	Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Domicile	Irlande
Traitement des dividende	Accumulation
Code ISIN	IE000QF66PE6
WKN	A3C4XF
VALOR	114151104
SEDOL	BLPPGT7
Ticker Bloomberg	5ESE GY
Actif sous gestion	EUR 3.684,06m
NAV par action	EUR 86,76
Actions en circulation	7.296.306
Classification SFDR	Article 8

Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

[1] Les frais courants comprennent les frais de gestion, de garde et d'administration mais excluent les frais de transaction. Les frais de swap reflètent le coût de fourniture de l'exposition à l'indice du Fonds. Le mécanisme de swap permet de générer une performance améliorée par rapport à l'indice de référence du fonds. Les frais de swap sont inclus dans cette performance améliorée et ne sont pas facturés séparément. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents juridiques pour plus d'informations sur les coûts.

Risques d'investissement

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements fluctue et il se peut que vous ne récupériez pas la totalité du montant investi. La capacité du Fonds à suivre la performance de l'indice de référence dépend de la capacité des contreparties à fournir la performance de l'indice de référence conformément aux accords de swap. L'insolvabilité de toute institution fournissant des services dans ce contexte peut exposer le Fonds à une perte financière. Le Fonds a l'intention d'investir dans des titres d'émetteurs qui gèrent mieux leur exposition aux risques ESG que leurs pairs. Cela peut avoir une incidence sur l'exposition du Fonds à certains émetteurs et l'amener à renoncer à certaines opportunités d'investissement. Le Fonds peut avoir un rendement différent de celui d'autres fonds, y compris un rendement inférieur à celui d'autres fonds qui ne cherchent pas à investir dans des titres d'émetteurs en fonction de leur notation ESG. La valeur des actions peut être affectée par certains facteurs tels que la situation de l'émetteur, les conditions économiques et les conditions du marché. Cela peut entraîner des fluctuations de valeur. La couverture du risque de change peut ne pas éliminer complètement le risque de change et peut affecter la performance. Comme le Fonds utilise des swaps, il peut être exposé aux risques de titres non contenus dans l'indice de référence ainsi qu'au risque de faillite ou d'autres types de défaillance de la contrepartie concernée. Le Fonds est investi dans une région géographique particulière, ce qui peut entraîner des fluctuations plus importantes de la valeur du Fonds que pour un fonds ayant un mandat d'investissement géographique plus large.

A propos de l'indice

L'indice S&P 500 Scored & Screened Index est un indice pondéré par la capitalisation boursière qui est conçu pour mesurer la performance des titres répondant aux critères ESG, tout en conservant des pondérations globales sectorielles similaires à celles du S&P 500.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures.

Performance de l'indice, % de croissance depuis la création de l'indice

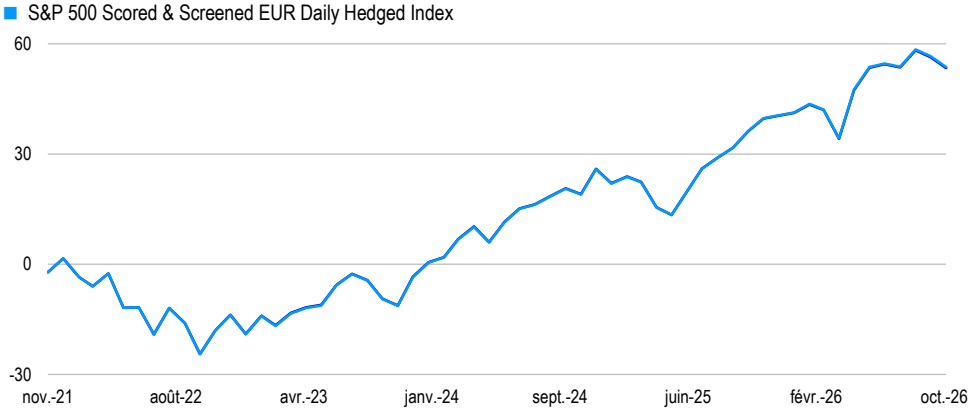

Performance cumulée au 31 octobre 2026 (%)

	1Y	3Y	5Y	10Y	Date de création
ETF	9,85	72,75	-	-	53,37
Indice	9,99	73,24	-	-	53,63

Performance calendaire (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
ETF	15,73	21,36	24,11	-20,25	-	-	-	-	-	-
Indice	15,85	21,44	24,09	-20,33	-	-	-	-	-	-

Performance sur 12 mois glissants (%)

	10.25 10.26	10.24 10.25	10.23 10.24	10.22 10.23	10.21 10.22	10.20 10.21	10.19 10.20	10.18 10.19	10.17 10.18	10.16 10.17
ETF	9,85	17,24	34,13	8,27	-	-	-	-	-	-
Indice	9,99	17,36	34,21	8,24	-	-	-	-	-	-

Source : Invesco, Bloomberg L.P., FactSet. La performance de l'indice/indice de référence est indiquée dans la devise de l'indice/indice. La performance des ETF indiquée est calculée par rapport à la valeur liquidative, y compris les revenus nets réinvestis et déduction faite des charges courantes et des coûts de transaction du portefeuille, en EUR. Les chiffres ne reflètent pas le cours réel des actions, l'impact de l'écart entre l'offre et la demande ou les commissions des courtiers. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. La performance de la la valeur liquidative de l'ETF diffère de celle de l'indice en raison des frais courants et des coûts de transaction du portefeuille et du fait que l'ETF ne détient pas nécessairement toujours tous les titres de l'indice dans leur pondération respective. Cet ETF ne facture pas de frais d'entrée.

Allocation géographique (%)

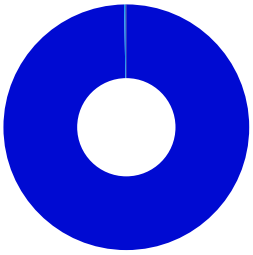

États Unis	99,7
Suisse	0,2
Pays-Bas	0,1

Source: Invesco au **30 sept. 2026**

Allocation sectorielle (%)

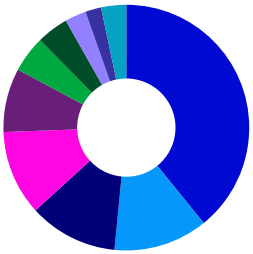

Technologie	39,2
Services financiers	12,4
Santé	11,7
Services de communication	11,2
Industrie	8,4
Produits de consommation courante	4,8
Produits de consommation non courante	4,2
Énergie	2,8
Immobilier	2,1
Autres	3,3

Source: Invesco au **30 sept. 2026**

Les données des composants de l'indice sont retardées et/ou limitées en raison des restrictions de licence appliquées par le fournisseur d'indice.

Top expositions (%)

Nom	Poids
NVIDIA ORD	12,50
MICROSOFT ORD	9,80
ALPHABET CL A ORD	4,10
ALPHABET CL C ORD	3,30
ELI LILLY ORD	2,90
MICRON TECHNOLOGY ORD	2,50
VISA CL A ORD	1,80
WALMART ORD	1,40
ABBVIE ORD	1,30
MASTERCARD CL A ORD	1,30

Source: Invesco au **31 oct. 2026**

Veuillez consulter le site etf.invesco.com pour obtenir des renseignements sur les positions des ETP. Les positions sont susceptibles d'être modifiées.

Informations importantes

Cette communication publicitaire est réservée exclusivement aux investisseurs professionnels en France et en Suisse. Elle n'est pas destinée et ne doit pas être distribuée au public.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invesco.com/ie-manco/en/home.html. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication.

Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente.

L'indice S&P 500 Scored & Screened est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou de ses sociétés affiliées ("SPDJI") ; Invesco bénéficie d'une licence d'utilisation de ce produit. Standard & Poor's® et S&P® sont des marques de fabrique déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC ("S&P") ; Dow Jones® est une marque de fabrique déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC ("Dow Jones") et l'utilisation de ces marques de fabrique a fait l'objet d'une licence octroyée par SPDJI et d'une sous-licence à certaines fins par Invesco. L' Invesco S&P 500 Scored & Screened UCITS ETF n'est pas soutenu, avalisé, vendu ni promotionné par SPDJI, Dow Jones, S&P, leurs sociétés affiliées respectives et aucune de ces parties ne fait la moindre déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce produit (ces produits) ni n'endosse la moindre responsabilité relative à toute erreur, omission ou interruption de l'indice S&P 500 Scored & Screened.

Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consultez le prospectus à jour.

Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à: https://www.invescomanagementcompany.ie/dub-manco

L'offre du Fonds en Suisse s'adresse à des investisseurs qualifiés au sens de l'article 10 CISA. Le représentant et le banquier domiciliataire en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16 8002 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés, les rapports financiers et les statuts de la société peuvent être obtenus gratuitement du représentant. Les ETF sont domiciliés en Irlande.

Ce matériel a été communiqué par Invesco Investment Management Limited, 4th Floor, The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irelande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

Glossaire

Indice de référence: Un indice par rapport auquel l'ETF est mesuré, en termes de performance relative, de risque et d'autres comparaisons utiles.

Produits dérivés: Les produits dérivés sont des instruments financiers dont les cours sont conditionnés par les variations ou les prévisions de cours d'un autre instrument financier qui est baptisé le «sous-jacent». Ces produits peuvent être utilisés à des fins de couverture ou de spéculation. Les produits dérivés les plus courants sont les certificats, les options, les contrats à terme et les swaps.

Rendement de la distribution: Le rendement des distributions est une mesure des flux de trésorerie versés. Il s'agit de la somme des distributions sur 12 mois divisée par la Net Asset Value (NAV) du fonds.

ESG: Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, c'est-à-dire les 3 facteurs clés d'évaluation de la durabilité et de l'impact sociétal d'une entreprise.

ETF: Fonds indiciel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »). Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

Facteurs: Une approche d'investissement qui cherche à identifier et à investir dans des titres qui présentent certaines caractéristiques quantifiables. Les exemples courants de facteurs comprennent la valeur, la qualité et le momentum. Une stratégie factorielle peut viser un seul facteur ou combiner plusieurs facteurs.

Avec couverture: Le résultat escompté est de réduire l'exposition du portefeuille à un risque spécifique, tel que le risque de fluctuation entre les taux de change des devises ("couverture de change").

Méthode de réplication: Stratégie employée par le fonds pour atteindre son objectif.

Swap: Un swap est un contrat dérivé dans lequel deux parties conviennent d'échanger des flux distincts de flux de trésorerie ou de rendement.

Réplication synthétique: Les fonds synthétiques possèdent un portefeuille diversifié d'actions qui peut différer de l'indice de référence. L'ETF passe un contrat avec une ou plusieurs banques (chacune étant une contrepartie), qui acceptent de payer toute différence entre la performance du portefeuille et celle de l'indice, moins les frais applicables. Ces contrats sont connus sous le nom de swaps. L'utilisation de swaps assure un suivi précis de l'indice mais introduit un risque de contrepartie : si une contrepartie ne paie pas la performance de l'indice due en vertu du contrat de swap, le ETF se fiera plutôt à la performance de son portefeuille d'actions, qui pourrait être inférieure à celle de l'indice. L'exposition d'un ETF à une contrepartie de swap est limitée par la réglementation sur les OPCVM, et limitée davantage par les mesures que nous imposons.

OPCVM: Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne.

Supplément ESG
Au 30 octobre 2026

Article 6 SFDR (publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers)
Afin de satisfaire aux exigences de l'article 6 du SFDR, nous avons publié des informations sur les risques liés au développement durable dans l'addendum au prospectus disponible sur etf.invesco.com.

Article 8 SFDR
Nous considérons que ce fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales et répond aux critères de l'article 8 du SFDR. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'addendum au prospectus et la méthodologie du fournisseur de l'indice sur etf.invesco.com.

Informations importantes
Les informations présentées dans cette section sont fournies à titre purement illustratif et visent à vous aider à mieux comprendre les risques et opportunités potentiels à long terme liés à vos investissements. La fourniture de ces informations n'indique pas comment, ni même si, les facteurs ESG seront intégrés au fonds. Sauf indication contraire dans les documents juridiques d'offre, les informations ESG présentées dans ce document ne modifient ni l'objectif ni la politique d'investissement du fonds et ne restreignent pas son univers d'investissement. Toutes les données relatives aux critères ESG, aux émissions de carbone et à l'exposition à certaines activités commerciales proviennent de MSCI ESG Research. Pour évaluer le profil ESG, le fonds ou l'indice doit comporter au moins 10 titres ou composants, et au moins 65 % de la pondération du fonds doit être couverte par MSCI ESG Research. Pour plus de détails, veuillez consulter la méthodologie de MSCI sur www.msci.com. Les notations peuvent varier d'une agence de notation à une autre. Une notation peut évoluer au fil du temps et ne constitue pas une garantie des performances futures du fonds.

Profil ESG[1]	Index[1]	Indice de référence non-ESG[2]
Notation Fonds ESG (AAA-CCC)	A	A
Score qualité ESG (0-10)	7,0	6,4
Score pilier Environnement	5,8	5,7
Score pilier Sociale	5,2	4,8
Score pilier Gouvernance	5,5	5,5
Couverture ESG %	99,9	99,9

Empreinte carbone[1]	Index[1]	Indice de référence non-ESG[2]
Émissions périmètre 1 (tonnes CO_2e)	80 759,2	100 018,1
Émissions périmètre 2 (tonnes CO_2e)	33 544,3	27 537,7
Intensité carbone totale (tonnes CO_2e/USUSD M)	87,3	87,3
Intensité carbonique moyenne pondérée (tonnes CO_2e/USUSD M)	80,8	92,5

Distribution des notations MSCI ESG[1]
Elle indique la répartition des notations ESG dans l'ensemble du index et de référence, de AAA (la meilleure) à CCC (la pire).

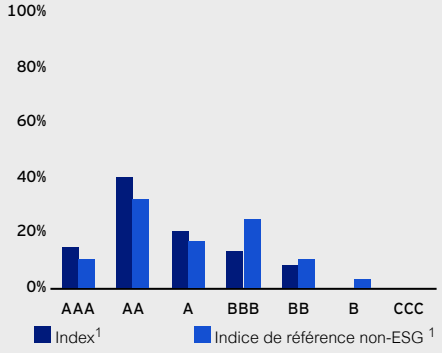

Dynamique de tendance ESG[1]
Le pourcentage d'entreprises détenues par le fonds ou l'indice dont la notation ESG s'est améliorée (positive), n'a pas changé (stable) ou s'est détériorée (négative) depuis la précédente notation.

Tendance	Index[1]	Indice de référence non-ESG[2]
Positive	24,4%	18,4%
Stable	59,4%	69,0%
Négative	16,0%	12,4%
Sans notation	-	< 0.1%

Gouvernance d'entreprise	Index[1]
l'Indépendance du conseil d'administration	80,9%
Femmes directeurs	32,0%

Filtrage et exclusion des entreprises	Index[1]	Indice de référence non-ESG[1]
Violations du Pacte mondial des Nations unies	-	-
Armes à feu civiles	-	-
Armes controversées	-	0,6%
Armes conventionnelles	-	1,3%
Armes nucléaires	0,8%	1,8%
Tabac	-	0,7%
Charbon thermique	-	1,0%
Sables bitumineux	-	-
Cannabis à usage récréatif	-	-

Distribution notation ESG par secteur[1,3]	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	NR
Services de communication	-	-	0,4%	1,3%	7,5%	0,2%	-	-
Consommation discrétionnaire	1,3%	0,6%	0,6%	1,7%	0,5%	-	-	-
Consommation de base	0,4%	1,8%	0,6%	2,5%	-	-	-	-
Énergie	0,6%	0,8%	1,3%	0,4%	-	-	-	-
Services financiers	1,5%	3,5%	2,2%	2,3%	< 0.1%	-	-	-
Santé	2,3%	2,2%	4,3%	3,6%	-	-	-	-
Industrie	0,8%	2,1%	3,5%	0,8%	0,2%	-	-	-
Technologie	5,8%	26,9%	5,4%	0,5%	-	-	-	-
Matériaux	0,5%	0,7%	0,7%	0,3%	-	-	-	-
Immobilier	0,9%	0,9%	0,6%	0,1%	0,3%	< 0.1%	-	-
Services publiques	-	0,8%	0,3%	0,2%	-	-	-	-
Autre	0,9%	0,6%	1,2%	< 0.1%	< 0.1%	-	-	< 0.1%

Glossaire

Notation ESG des Fonds MSCI : La notation ESG du fonds est conçue pour évaluer la résistance de l'ensemble des avoirs du fonds aux risques ESG à long terme, financièrement pertinents, et devrait faciliter la capacité à classer ou à sélectionner les fonds communs de placement et les ETF sur une échelle de notation allant de AAA à CCC. Cette notation vise à fournir une transparence au niveau du fonds et mesure les caractéristiques ESG de l'ensemble du portefeuille. Elle est calculée en établissant une correspondance directe entre les scores de qualité ESG de MSCI et les catégories de notation par lettre. Les leaders ESG sont des fonds ayant une note ESG de AAA ou AA (meilleurs de leur catégorie), et les retardataires ESG sont des fonds ayant une note ESG de B ou CCC.

Score de qualité ESG du MSCI : Calculé comme la moyenne pondérée des scores ESG de la participation sous-jacente, à l'exclusion de toute participation sous-jacente pour laquelle cette information n'est pas disponible. Il est fourni sur une échelle de 0 à 10, 0 et 10 étant respectivement les scores les plus bas et les plus élevés possibles. MSCI évalue les positions sous-jacentes en fonction de leur exposition et de leur gestion des principales questions ESG, qui sont divisées en trois piliers : l'environnement, le social et la gouvernance.

Couverture ESG en % : c'est le pourcentage du fonds et de l'indice de référence pour lesquels la recherche ESG MSCI est disponible.

Émissions CO_2 Périmètre 1 : les émissions directes de Périmètre 1 (tCO_2e) d'une entreprise provenant de ses activités. Les données relatives aux émissions directes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

Émissions CO_2 Périmètre 2 : les émissions indirectes d'énergie (tCO_2e) d'une entreprise dans le cadre de ses activités. Les données relatives aux émissions indirectes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

Intensité carbone totale : mesure l'intensité carbone globale du fonds ou de l'indice et l'efficacité carbone associée à ses participations, sur la base de l'expertise carbone et de la recherche fournies par MSCI ESG Research. Elle utilise les mesures de l'intensité carbone au niveau de l'entreprise (Périmètre 1 + Périmètre 2) par million de USD de chiffre d'affaires. Pour les emprunts d'État, le calcul se fonde sur le total des émissions de dioxyde de carbone du pays par million de USD de PIB.

Intensité carbone moyenne pondérée : mesure l'exposition sous-jacente des fonds aux émetteurs à forte intensité de carbone détenus en portefeuille. Elle correspond à la moyenne pondérée des métriques d'intensité carbone de l'émetteur concerné : émissions de niveau 1 et 2 pour un million USD de revenus pour les obligations d'entreprise et total des émissions carbone par pays pour un million USD de revenus pour les obligations d'État.

Indépendance du conseil d'administration : pourcentage moyen pondéré de membres du conseil d'administration respectant les critères d'indépendances du MSCI.

Femmes siégeant au conseil d'administration : pourcentage moyen pondéré de femmes siégeant au conseil d'administration.

SFDR : s'inscrivant dans le cadre du plan d'action de l'UE pour la finance durable, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) vise à promouvoir la transparence en matière de durabilité, en veillant à ce que les acteurs du secteur des services financiers fournissent aux clients des informations cohérentes sur la durabilité des produits et services qu'ils proposent. Le supplément du fonds et le site Internet de la société de gestion contiennent d'autres informations relatives à la conformité au SFDR.

Article 6 : Cet article oblige, en vertu du SFDR, soit à décrire la manière dont les risques liés à la durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement soit à expliquer les raisons pour lesquelles les risques liés à la durabilité sont jugés non pertinents.

Fonds au sens de l'Article 8 : un fonds qui, conformément aux critères énoncés à l'article 8 du SFDR. promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques et à condition que les entreprises dans lesquelles le fonds investit suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Fonds au sens de l'Article 9 : un fonds qui, conformément aux critères énoncés dans l'Article 9 du SFDR, a un objectif d'investissement durable.

Certaines informations contenues dans le présent document (les « Informations ») proviennent de/sont sous copyright de MSCI Inc., MSCI Solutions LLC ou de leurs sociétés affiliées (« MSCI »), ou de fournisseurs de données (collectivement dénommés les « Parties de MSCI »), et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des signaux ou d'autres indicateurs. Ces Informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les Informations ne peuvent être utilisées pour formuler, et ne sauraient constituer, une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation de quelque titre, instrument ou produit financier, stratégie de trading ou indice que ce soit. Elles ne doivent pas non plus être interprétées comme une indication ou une garantie d'une quelconque performance à l'avenir. Certains fonds peuvent se fonder sur, ou être liés à, des indices MSCI, et MSCI peut percevoir une rémunération en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres indicateurs de mesure. MSCI a mis en place une séparation des informations entre la recherche sur les indices et certaines des Informations. Aucune des Informations en soi ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment. Pour consulter les informations devant être publiées en vertu du Règlement européen sur la transparence et l'intégrité des activités de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) (Règlement (UE) 2024/3005), veuillez consulter le site www.msci.com/legal/sustainability-and-climate-resources-and-disclosures/msci-sustainability-and-climate-methodologies pour accéder aux publications d'informations relatives à la méthodologie et à l'organisation, ainsi que le site https://www.msci.com/data-and-analytics/sustainability-solutions/esg-ratings pour les publications d'informations relatives au niveau de notation. Les Informations sont fournies « en l'état » et l'utilisateur assume l'entière responsabilité de l'utilisation qu'il fait ou qu'il autorise des Informations. Aucune des Parties de MSCI ne certifie ni ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des Informations, et chacune d'elles exclut expressément toute garantie explicite ou implicite à leur sujet. Aucune Partie de MSCI ne peut être tenue responsable d'une quelconque erreur ou omission liée aux Informations indiquées dans le présent document, ni être tenue responsable pour tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou tout autre dommage (notamment la perte de bénéfices), et ce même si elle venait à être avertie de l'éventualité d'un tel dommage.

[1] Les données ESG et carbone proviennent de MSCI au niveau des titres. Tous les indicateurs ESG sont calculés par FE FundInfo, en répliquant la méthodologie MSCI, en utilisant les titres sous-jacents du portefeuille. Pour plus de détails, veuillez consulter la méthodologie de MSCI www.msci.com

[2] L'indice est S&P 500 Scored & Screened NTR Index.

[3] Le tableau de répartition des notes ESG n'inclut pas les positions de trésorerie et peut donc ne pas totaliser 100 %.

MSCI ESG Business Involvement Screening Research : fournit des recherches sur l'implication des entreprises dans les produits et les services, qui permettent aux investisseurs de filtrer les entreprises selon des critères spécifiques motivés par des considérations d'éthique, d'impact, de conformité ou de risque ESG.

Les définitions sommaires de chaque filtrage d'entreprise sont les suivantes :

Violations du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant violé les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les données sont basées sur la recherche sur les controverses MSCI ESG Controversies et le filtrage en fonction du respect des normes internationales MSCI ESG Global Norms.

Armes controversées : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes controversées, notamment les armes à sous-munitions, les mines terrestres, les armes biologiques et chimiques, les armes à uranium appauvri, les armes à laser aveuglantes, les armes incendiaires et/ou les fragments non détectables.

Armes conventionnelles : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes conventionnelles ou leurs composants, systèmes et services de support.

Armes nucléaires : pourcentage des entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires entiers, qui fabriquent des composants développés ou sensiblement modifiés pour être utilisés exclusivement dans des armes nucléaires (ogives et missiles), qui fabriquent ou assemblent des plateformes de livraison développées ou sensiblement modifiées pour la livraison exclusive d'armes nucléaires, qui fournissent des services auxiliaires liés aux armes nucléaires.

Armes à feu civiles : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les armes à feu, les munitions pour armes légères, y compris les automatiques et semi-automatiques pour le marché civil. La recherche exclut les produits vendus exclusivement pour les marchés militaire, gouvernemental et des forces de l'ordre.

Tabac : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les produits du tabac, tels que les cigares, les kreteks, le tabac sans fumée, le tabac à priser, le snus, le tabac dissoluble et le tabac à mâcher. Cela inclut également les sociétés qui cultivent ou traitent les feuilles de tabac brut.

Charbon thermique : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec l'énergie provenant du charbon ou qui tirent leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique.

Sables bitumineux : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les sables bitumineux, en particulier, la propriété de réserves et les activités de production.

Cannabis à usage récréatif : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec le cannabis à usage récréatif ou qui en tirent des revenus.

Contact

Services client
E-mail : investorqueries@invesco.com
etf.invesco.com

Publié par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irlande.

Autorisé en Irlande et réglementé par la Banque Centrale d'Irlande.